Envoyé en préfecture le 02/04/2025
Reçu en préfecture le 02/04/2025
Publié le
ID : 077-217702570-20250331-24_2025-DE

Délibération du Conseil municipal
Du 31/03/2025

Date de convocation : 19/03/2025	L'an deux mille vingt-cinq, le trente et un mars, à dix-neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Maxence GILLE, Maire.
En exercice : 27 **Présents : 17** **Votants : 19**	Présents : M. Maxence GILLE - Mme Karine ROUSSET – M. Daniel SEVILLANO - Mme Catherine BEGUIN - M. Romain SEVILLANO - Mme Nathalie COUILLARD - M. Sébastien COSTARD - M. Pierre COURTIER - Mme Christelle REMERE - M. Georges BACCON - M. Jean-Paul BORIE – M. Cyril DEBOOSERE – M. Fabrice DELARGILLIERE – Mme Sylvie FOUGERAY - M. Jean-Michel LEMSEN - Mme Auziria MENDES - Mme Jeanine TURLURE. Pouvoirs : M. Laurent COURTIAT à M. Maxence GILLE – Mme Clarisse NOEL à M. Pierre COURTIER. Absents excusés : M. Nicolas LAVALLEE – M. Jacques TOUPRY – Mme Brigitte DA SILVA - Mme Ndeye DIA BRANDONE - M. Olivier GANDAR – Mme Mélanie GENTILS – Mme Rafea LAOUADI - Mme Cindy MOUSSI-LE GUILLOU.
	M. Georges BACCON a été élu secrétaire de séance.
N° de délibération :	24-2025
Objet :	**BILAN DES ACQUISITIONS ET CESSIONS IMMOBILIERES 2024**

Monsieur le Maire expose au Conseil que, conformément à la loi N°95.127 du 8 février 1995, il y a lieu d'établir chaque année le bilan des acquisitions et cessions immobilières réalisées par la commune.

Monsieur le Maire informe de l'acquisition immobilière suivante :

Parcelle de voirie et parties communes du lotissement « Champ Bodor » cadastré section ZH n° 40 - Impasse du Champ Bodor à Echampeu.
Pour l'euro symbolique.

Monsieur le Maire précise qu'il n'y a aucune cession à déclarer.

Le Conseil municipal,

Prend acte de l'acquisition immobilière détaillée ci-dessus et qu'aucune cession n'a été réalisée au cours de l'exercice 2024.

Fait à Lizy sur Ourcq, le 31 mars 2025,

Envoyé en préfecture le 02/04/2025
Reçu en préfecture le 02/04/2025
Publié le
ID : 077-217702570-20250331-24_2025-DE

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,
Le Maire,

Maxence GILLE

Le secrétaire de séance,
Georges BACCON